

Le département signe avec le pays du Haut Rouergue

Jean Puech en a profité pour clarifier sa position et évoquer la 88



Une nouvelle contractualisation pour le département en cette fin d'année.

Les pays tiennent, en quelque sorte, le haut du pavé en cette fin d'année 2003. Et hier, c'était le pays du Haut Rouergue qui était en vedette. Chère à Jean-Claude Luche, et regroupant pas moins de 62 communes, cette entité territoriale signait, à Entraygues, un contrat particulier de développement territorial.

► **62 communes dans le pays du Haut Rouergue**

► **Couverture de tout le département**

► **Crédits européens**

► **La RN88 en deux fois deux voies dans dix ans**

Cette signature avait lieu dans le gymnase de la commune, mais la partie ne s'avérait pas vraiment sportive. En fait, on était plutôt dans l'euphorie d'après match. Jean Puech pouvait ainsi continuer à marteler que le Conseil général contractualisait avec tout le monde sur le département. La pique s'adressait, bien

ment couvert dans sa totalité pour ce qui est des partenariats avec le Conseil général : avec le pays des Grands Causses, les Monts et Lacs du Lézou, l'Ouest-Aveyron promis pour bientôt, Marcillac-Vallon et Ségala Vivant qui sont traités pour l'instant en bassins d'activités. Et, donc, le pays du Haut Rouergue en Aveyron (intitulé exact) qui va du canton de Laissac jusqu'à celui de Mur-de-Barrez (onze cantons, en tout). Il est d'ailleurs piquant de remarquer que ce pays avait été refusé par la Cradt (Commission régionale à l'aménagement du territoire), alors même qu'il est accepté aujourd'hui. Commentaire laconique, et donc sans triomphalisme, de Jean Puech : « *Les choses évoluent. Je n'en dirai pas plus* ».

Le pays du Haut Rouergue, en tout cas, a déjà des projets pour les dix ans qui viennent. Projets qui, selon Jean-Claude Luche, vont tenir en trois enjeux majeurs : « *Valoriser nos richesses patrimoniales, promouvoir notre identité et nos traditions, maintenir les hommes et les activités sur le territoire en s'appuyant sur un juste équilibre et une vraie complémentarité* ».

On peut noter que la couverture territoriale de ce pays recouvre exactement celle du programme "Leader plus" qui lui a permis de recevoir des crédits européens. Ce qui, par parenthèses, fait dire à Jean Puech : « *Certains voulaient nous démontrer qu'il ne pouvait y avoir de cré-*

ditions européennes sans entrée territoriale. C'est faux. La preuve ! Il n'y a aucun texte là dessus. Ceux qui disent cela veulent nous tromper ».

Le président du Conseil général a aussi profité de cette réunion pour revenir sur le dossier de la RN88. On sait (voir notre édition d'hier) que le dernier comité interministériel a confirmé sa vocation de Glat (grande liaison d'aménagement du territoire). La 88 devrait donc bien être aménagée sur dix ans, auxquels il faut ajouter cinq ans pour le contournement de Rodez.

Jean Puech explique volontiers que la bataille du financement a été rude, le ministre des Finances, Francis Mer, souhaitant récupérer les trois sociétés autoroutières pour les vendre, alors que le ministre de l'Équipement, appuyé par Jean Puech en tant que président de l'Assemblée des départements, voulait se servir des bénéfices que dégagent ces sociétés afin de réaliser certains axes. Dont la 88. C'est cette tendan-

ce-là qui a prévalu, lors d'un ultime arbitrage de Jean-Pierre Raffarin, mercredi soir. Une victoire pour l'Aveyron, d'autant que la partie aveyronnaise de la 88 est la seule à bénéficier d'une déclaration d'utilité publique. A l'exception de Baraqueville, pour laquelle le contournement devra être très vite étudié. ●

Signature dans un gymnase